



HAL
open science

“ Les esprits ” : une mode anthologique au siècle des Lumières

Françoise Gevrey

► **To cite this version:**

Françoise Gevrey. “ Les esprits ” : une mode anthologique au siècle des Lumières. Bohnert, Céline; Gevrey, Françoise. L’anthologie : histoire et enjeux d’une forme éditoriale du Moyen Âge au XXIe siècle, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.175-191, 2014, 978-2-915271-92-8. hal-02899050

HAL Id: hal-02899050

<https://hal.science/hal-02899050>

Submitted on 14 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les *esprits* : une mode anthologique au siècle des Lumières

Françoise GEVREY
Université de Reims Champagne-Ardenne – CRIMEL

Le goût pour les anthologies désignées comme des *esprits* d'auteurs est un phénomène éditorial et une mode qui ont caractérisé le XVIII^e siècle¹. En retard sur l'usage, les dictionnaires du temps n'ont pas enregistré cette désignation d'un genre² ou d'une forme qui paraissait plus de l'ordre de la pratique mondaine et didactique que de celui de la poétique. Bien que cette mode se prolonge dans la première moitié du XIX^e siècle, il faut attendre le *Dictionnaire* de Littré pour trouver, comme dérivant du « sens d'un auteur ou d'un texte », une définition suivie d'exemples : « Choix de pensées extraites d'un auteur. L'Esprit de Montesquieu, de Voltaire ». Sans doute certains auteurs comme Joseph de La Porte se sont fait une spécialité du genre³, mais ces anthologies restent dans une relative indétermination, l'anonymat étant l'usage le plus courant pour leur publication ; Charles Leclerc de Montlinot brouille les pistes en ne donnant que de mystérieuses initiales sur la page de titre de *L'Esprit de La Mothe Le Vayer*. Quelques exceptions existent cependant : le nom de Formey apparaît sur la page de titre de *L'Esprit de Julie, ou Extrait de La Nouvelle Héloïse*⁴, et celui de Mlle de Saint-Vast sur

1. « Depuis quelque temps le goût de la nation se donne à tirer la quintessence des livres estimés », écrit Mlle de Saint-Vast dans l'Avertissement de *L'Esprit de Sully, avec le portrait d'Henri IV, ses lettres à M. de Sully et ses conversations avec le même*, Cologne, 1766, p. v.
2. Voir à ce propos Sylvain Menant, « Un rayon de la librairie ancienne : les *Esprits* d'auteurs », dans *Le Livre du monde et le monde des livres, Mélanges en l'honneur de François Moureau*, Paris, PUPS, 2012, p. 1043-1050. Voir également Emmanuel Fraisse, *Les Anthologies en France*, Paris, Puf, 1997, « Ana et esprits », p. 67-70.
3. Passé maître dans l'art de la compilation, il en composa plus de quatre dont *L'Esprit de Bourdaloue, L'Esprit des monarques philosophes, L'Esprit de Jean-Jacques Rousseau, L'Esprit de l'Encyclopédie*. Voir aussi à propos de La Porte la contribution de Jean-Noël Pascal dans ce volume.
4. *L'Esprit de Julie, ou Extrait de La Nouvelle Héloïse, ouvrage utile à la société, et particulièrement à la jeunesse*, À Berlin, chez Jean Jasperd, 1763. Voir Claude Labrosse, *Le livre au XVIII^e siècle, La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon-Paris, Presses Universitaires de Lyon-CNRS, 1985.

celle de l'*Esprit des poètes et orateurs célèbres du règne de Louis XIV*⁵ qui comporte un privilège et une dédicace au Dauphin.

Le contexte était favorable au développement de cette mode : les lecteurs goûtaient alors les dictionnaires et les compilations, les libraires et les auteurs souhaitaient atteindre un public pressé et élargi, on publiait aussi beaucoup d'ouvrages didactiques. On voulait faire lire commodément l'essentiel de Voltaire⁶ ou Rousseau qui étaient au cœur des débats philosophiques. On cherchait à approcher la pensée antique sans lire les auteurs dans leur exhaustivité, on voulait connaître les règnes antérieurs sans avoir à se reporter aux documents des historiens⁷. Les périodiques, et à plus forte raison l'*Encyclopédie*, paraissaient encombrants et difficiles à consulter, d'où le goût pour les « portatifs », un mot qui figure dans l'Avertissement de *L'Esprit des poésies de M. de La Motte*⁸. Enfin on mettait en avant l'évolution du goût : pour les lecteurs modernes le style des auteurs du XVI^e ou du XVII^e siècle pouvait paraître enflé, voire obscur.

L'engouement ne manqua pas d'appeler la critique. Certains compilateurs en plaisantèrent, tel celui de l'*Esprit de La Mothe Le Vayer* qui commença son Avertissement en citant un critique moderne qui aurait déclaré : « Quand on a peu d'esprit, on donne celui des autres⁹ ». Les *esprits* furent discrédités par les auteurs d'éloges académiques comme d'Alembert : « Dans ce siècle où l'on mit le nom d'*Esprit* à la tête de tant d'ouvrages qui souvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourraient être intitulées l'*Esprit des ignorants et des sots*¹⁰ ». Mais la mode est telle que

5. Paris, Desilly, 1767.

6. *L'Esprit de Monsieur de Voltaire*, s.l., 1759 (attribué à Claude Villaret).

7. Les *Mémoires de Sully* servent de source principale pour *L'Esprit de Sully, avec le portrait d'Henri IV*. L'ouvrage de Mlle de Saint-Vast fut plusieurs fois réédité.

8. « Des gens de lettres avaient conseillé de rapprocher, sous un même point de vue et dans un volume portatif, ce qu'il y a de plus piquant dans les poésies de M. de La Motte », dans *L'Esprit des poésies de M. de La Motte, avec quelques notes, la vie de l'auteur, et des remarques historiques sur quelques uns de ses ouvrages*, Genève et Paris, chez Lottin le jeune, 1767, (attribué à Louis-Théodore Hérissant), Avertissement, p. i.

9. *Esprit de La Mothe Le Vayer*, s.l., 1763, Avertissement, p. iij.

10. *Éloge du Président L. Cousin*, dans *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'en 1772*, Amsterdam, Paris, Moutard, t. II, 1787, p. 354. D'Alembert écrit un long *Éloge de Marivaux*, tandis qu'existe un *Esprit* de cet auteur composé par Lesbros de La Versane auquel il se réfère, *l'Esprit de Marivaux ou Analecetes de ses ouvrages*, Paris Vve Pierre, 1769. Sur cet *esprit* on se reportera à notre contribution « *L'Esprit de Marivaux : analecetes et marivaudage* », dans *Essais sur le marivaudage*, textes réunis par C. Gallouët avec la collaboration de Yolande G. Schutter, Oxford, Studies in the

l'œuvre de d'Alembert sera à son tour exploitée de manière posthume en 1789 dans *Esprit, maximes et principes de d'Alembert de l'Académie*¹¹, volume attribué à Jean Chas comme l'*Esprit, maximes et principes de Fontenelle*¹² publié un an auparavant. Il convient donc d'observer la forme que prit ce nouveau genre anthologique pour s'imposer avec tant de rapidité et d'efficacité en répondant aux attentes du public qu'il visait.

Histoire du genre et présentation du corpus

Il n'y eut pas de règle pour choisir les auteurs à mettre en anthologie : morts ou vivants, théologiens, philosophes, poètes, scientifiques, politiques, tous semblaient pouvoir fournir un volume à condition d'avoir suffisamment écrit et d'avoir acquis de la notoriété. Les *Essais* de Montaigne ont appelé, tant par leur forme que par leur matière, une lecture anthologique, et l'on peut considérer que l'*Esprit des Essais de Michel, seigneur de Montaigne* paru en 1677 chez Charles de Sercy ouvre une série ; viennent ensuite pour ce même auteur les *Pensées de Montaigne, propres à former l'esprit et les mœurs* par Artaud¹³ composées pour le libraire Anisson en 1700. Dans la deuxième partie du XVIII^e siècle les *esprits* de Pons Augustin Alletz semblent illustrer ce qu'est devenu le genre, très documenté à propos des Romains¹⁴, des périodiques¹⁵ ou des femmes illustres¹⁶. Entre ces deux époques on insistera particulièrement sur *L'Esprit de Fontenelle*¹⁷, composé par André Pierre Le Guay de Prémontval, mathématicien et philosophe converti au protestantisme, un ouvrage qui constitue une

Enlightenment, 2014, p. 71-84.

11. Genève et Paris Briand, 1789. *L'esprit*, sans préface, se présente sous forme de dictionnaire qui juxtapose les sujets de morale et ceux de mathématique ou de physique.
12. *Esprit, maximes et principes de Fontenelle*, Paris, Briand, 1788.
13. Ce volume connut un grand succès et eut plusieurs rééditions (1701, 1703).
14. *L'Esprit des Romains, considéré dans les plus belles sentences, maximes et réflexions des auteurs célèbres de l'ancienne Rome*, Paris, Saugrain, 1768.
15. *L'Esprit des journalistes de Trévoux, ou morceaux précieux de littérature, répandus dans les mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, depuis leur origine en 1701 jusqu'en 1762*, Paris, de Hansy, le jeune, 1771 (4 vol.). Voir à propos de l'*Esprit d'Addison* la contribution d'Alexis Lévrier dans ce volume.
16. *L'Esprit des femmes célèbres du siècle de Louis XIV et de celui de Louis XV jusqu'à présent*, Paris, Pissot, 1768 (2 vol.).
17. *L'Esprit de Fontenelle, ou recueil des pensées tirées de ses ouvrages*, La Haye, P. Gosse, 1744. L'ouvrage connut plusieurs rééditions.

sorte de modèle du genre ; puis sur l'*Esprit de Marivaux*, par Louis Lesbros de La Versane. On se référera également à l'*Esprit des poésies de M. de La Motte*, aux *Pensées de M. l'abbé Prévost*¹⁸, à l'*Esprit du marquis d'Argens*¹⁹ et à l'*Esprit des meilleurs écrivains français ou recueil de pensées les plus ingénieuses tant en prose qu'en vers, tirées de leurs ouvrages, et rangées par ordre alphabétique*²⁰ ; il s'agit d'une anthologie sous forme de dictionnaire comme la précédente, avec cette différence que l'une présente des articles homogènes correspondant aux sujets abordés par un même auteur alors que l'autre tisse des citations d'auteurs très divers et assez contemporains. La présente étude recouvre ainsi la durée d'un siècle, où l'on observe des variations de forme, d'objectif et de ton, ainsi qu'une amplification du phénomène, le dernier *esprit* citant des auteurs multiples, et insistant sur la satire, comme le prouve son épigraphe empruntée à Juvénal²¹. La confirmation d'une mode déferlante paraît se trouver en 1777 avec la publication d'un *Esprit des esprits*²² dont le titre montre que le genre tend à acquérir son autonomie.

L'anthologie nommée *esprit* concerne souvent des écrivains qui se sont illustrés dans des genres très divers : l'essai est une forme mal définie, Fontenelle s'adonne au genre galant comme aux sciences, à la morale ou la critique littéraire, Marivaux est à la fois journaliste et romancier, et son théâtre, souvent destiné aux Italiens, n'entrera pas dans l'*esprit*²³, Prévost est aussi romancier et journaliste, La Motte, qui s'est intéressé à des formes différentes (odes, tragédies, fables, cantates), reste un poète discuté pour ses prises de position modernes. Les anthologies, plus ou moins bien informées sur

18. *Pensées de M. l'abbé Prévôt, précédées de l'abrégé de sa vie*, (par Dom Dupuis), Amsterdam, Arské et Merckus, et se vend à Paris, Desaint, Saillant, De Lormel, 1764.

19. *L'Esprit du marquis d'Argens ou Recueil de pensées philosophiques tirées de ses ouvrages*, Berlin, C. F. Woss, 1775 (2 vol.).

20. Par Blaise Louis Pelée de Chenouveau, Paris, Nyon, Mérigot, Bastien, 1777. L'auteur avait d'abord choisi le titre de *Dictionnaire des pensées ingénieuses [...]*.

21. Il y eut aussi un *Esprit des usages et des coutumes des différents peuples ou Observations tirées des voyageurs et des historiens* (J.-N. Demeunier, 1776), ouvrage qui est donné comme fondateur de l'anthropologie.

22. *L'Esprit des esprits, ou Pensées choisies pour servir de suite aux Maximes de La Rochefoucault*, Londres, Paris, Dorez, (Ruault), 1777. Cet ouvrage eut une édition bilingue en Italie (Milan, an IX).

23. Noter que le théâtre est collationné et analysé dans des ouvrages qui lui sont propres, comme les *Anecdotes dramatiques*. Cela peut expliquer en partie que Lesbros de La Versane ne mentionne pas des extraits du théâtre de Marivaux.

le contenu qu'elles abrègent, visent le plus souvent à instaurer un classement thématique, tout en pratiquant la décontextualisation et la correction.

Ces *esprits* d'auteurs se développent tandis qu'on pense à des publications d'« œuvres complètes » qui ne le sont pas toujours vraiment (l'édition de 1742 en 6 volumes pour Fontenelle, celle de 1754 en onze volumes pour La Motte, celle de la Veuve Duchesne en 1781 éditée par l'abbé de La Porte pour Marivaux). Les deux pratiques éditoriales n'étaient donc pas incompatibles : elles pouvaient même passer pour complémentaires en fonction du public visé. Quant à l'origine des écrivains qui composaient les *esprits*, on voit leur relative diversité (avocats, historiens, religieux lettrés, journalistes, protestants exilés) ; il semble cependant que plusieurs d'entre eux furent des esprits assez libres et même des amis des Lumières : ainsi Alexandre Deleyre, l'auteur du *Génie de Montesquieu* en 1758 et de *L'Esprit de Saint-Évremond* en 1761.

Les modalités de présentation de l'anthologie

Plutôt ambitieux dans leur projet, les *esprits* permettent de poser la question de la forme et du sens de l'anthologie tant du point de vue éditorial que de celui de la lecture. Le choix des titres dénote à lui seul des intentions. Comme on l'a vu, on peut faire remonter l'emploi du terme d'*esprit* au volume consacré à Montaigne en 1677 par Charles de Sercy ; le mot a des variantes : la seconde anthologie de l'auteur des *Essais* a pour titre *Pensées de Montaigne*²⁴, le terme de *pensées*, emprunté au modèle de Pascal, venant concurrencer celui d'*esprit*, comme on le voit pour Prévost, un an après la mort du romancier ; c'est le mot de *génie* qui est retenu par Deleyre pour l'anthologie de Montesquieu. Cependant *esprit* s'impose le plus souvent : pour la canonique anthologie de Fontenelle donnée de son vivant, mais encore pour Leibniz en 1772 ou le marquis d'Argens en 1775. Lesbros de La Versane choisit de donner une

24. Philippe Desan a montré qu'il existait auparavant une *Réponse à plusieurs injures et railleries écrites contre Michel de Montaigne* par Guillaume Béranger en 1667 publiée à Rouen (cette anthologie dirigée contre Port-Royal est constituée de quelque 500 citations et elle met l'accent sur la présence d'un *Traité de l'éducation des enfants*), voir "Les *Essais* en cinq cents pensées ou la réponse de Guillaume Béranger aux 'injures et railleries' d'Arnauld et Nicole contre Montaigne (1667)", *Renaissance Journal*, vol. II, n°4, 2005, p. 6-13.

marque d'érudition à son anthologie de Marivaux en ajoutant « *ou analectes*²⁵ *de ses ouvrages* ». Il arrive, même tard dans le siècle, que le terme de *recueil*²⁶ vienne expliciter celui d'*esprit*, ce que choisit Pelée de Chenouveau en 1777 pour *L'Esprit des meilleurs écrivains* ou l'auteur de *l'Esprit du marquis d'Argens*.

Parfois le titre est commenté dans une préface. Ainsi l'éditeur de *L'Esprit de Fontenelle* se félicite du sien en ces termes : il « n'était guère possible d'en donner un plus magnifique », tout en insistant sur « l'idée que présente un si beau titre²⁷ », l'esprit est en effet la quintessence, le meilleur d'un auteur, même s'il ne présente que des « échantillons » ; ce recueil est donné comme celui d'« extraits », il est là pour « renvoyer aux ouvrages » (d'où en la circonstance des renvois précis aux tomes et aux pages d'une édition de référence). En ce qui concerne les périodiques, Alletz donne des titres longs qui confortent l'opération éditoriale et commerciale de la compilation des *Mémoires de Trévoux : Esprit des journalistes de Trévoux, ou morceaux précieux de littérature, répandus dans les Mémoires pour l'histoire des sciences et des Beaux Arts depuis leur origine en 1701 jusqu'en 1761, contenant ce qu'il y a de plus neuf et de plus curieux, soit pour les ouvrages dont ces littérateurs ont rendu compte, soit pour les réflexions judicieuses qui servent de préliminaires à leurs analyses* ; il fait de même pour *L'Esprit des journalistes de Hollande* (1777) dont le titre énumère les périodiques servant de source à l'anthologie.

Comme on l'a vu, l'anonymat est le plus souvent gardé, avec la possibilité de se faire valoir, soit en rappelant qu'on a déjà écrit une autre anthologie (Deleyre et son éditeur donnent *Le Génie de Montesquieu* comme composé par « l'auteur de *L'Esprit de Saint-Évremond* »), soit en choisissant, à la manière de Le Guay de Prémontval pour *L'Esprit de Fontenelle*, une vignette allégorique ; l'auteur de l'anthologie écrit à ce propos : « mon nom n'y est pas, je n'ai eu garde de l'associer à celui de Fontenelle sur le frontispice de cet ouvrage ; mais j'ai fait mettre à la place une vignette qui n'est autre chose que mon cachet, un pré, une montagne et une vallée, le tout surmonté d'un soleil

25. Ce terme est lié à la culture antique. *Analego* signifie « ramasser » et *analectes* désigne des « morceaux, fragments choisis d'un auteur ou de plusieurs auteurs » (Littré). Le *Dictionnaire de Trévoux* enregistre le sens d'anthologie en 1721 en renvoyant à Mabillon et aux *Analectes grecs* par Dom Loppin.

26. Voir l'article RECUEIL de l'*Encyclopédie*. « Recueil » et « abrégé » étaient alors des titres consacrés.

27. *L'Esprit de Fontenelle*, « Discours sur le dessein de cet ouvrage », éd. cit., p. lvj.

qui disperse les nuages, avec cette devise : *Illuminat et fœcundat*.²⁸ » Le plaisir de l'énigme s'ajoute alors à celui de la lecture.

Des épigraphes latines apportent la caution d'une culture savante sur la page de titre ; on lit ainsi dans l'*Esprit de Marivaux* : « *Non omnis moriar, multaque pars mei, Vitabit Libitinam* » (Horace, livre 3, Ode 24). Pour *L'Esprit des meilleurs écrivains français*, c'est un passage de la Satire I de Juvénal qui est retenu : « *Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, cupido, Gaudia, discursus ; nostri est farrago libelli* » ; dans cette citation le mot *farrago* renvoie à l'anthologie puisqu'il signifie « compilation, fatras et pot-pourri ». Pour La Motte, Hérissant a choisi une épigraphe moderne empruntée à Voltaire : « Soyons justes... mais n'oublions pas un mot des belles odes et des autres pièces heureuses que M. de La Motte a faites²⁹ » (cette citation cherche la caution de l'adversaire). Pour leur part *Le Génie de Montesquieu* et *L'Esprit de M. de Voltaire* veulent mettre l'accent sur l'intérêt de l'œuvre en retenant soit une citation d'Horace « *Non tu corpus eras sine pectore* » (Épître 4), soit une citation de du 6^e Chant de l'*Enéide* de Virgile : « *Spiritus intus alit* ».

Les illustrations tendent à disparaître, ces volumes étant destinés à rester d'un prix accessible. Cependant à l'origine on donnait des frontispices qui représentaient les auteurs mis en anthologie : ainsi, dans le volume de Sercy, Montaigne est représenté de façon très académique avec des lauriers et des muses dénudées, puis dans le volume d'Anisson on voit un portrait accompagné d'une scène champêtre. Le roi Henri IV a droit à un portrait dessiné par Cochin et gravé par Bassompierre³⁰ ; on mettra un portrait de Rousseau par La Tour, accompagné de sa devise, dans l'*esprit* datant de 1764³¹. Le frontispice conçu pour l'*esprit* de Fontenelle est plus original dans la mesure où il est une allégorie de l'anthologie, commentée dans l'Avertissement : on y voit l'arbre sur lequel on cueille des fruits

28. *Mémoires*, La Haye, 1749, note p. 201-202.

29. Lettre aux Auteurs du *Nouveliste du Parnasse*, juin 1731. Cette citation figurait au premier tome des œuvres de La Motte (Prault, 1754), p. xviii.

30. *L'Esprit d'Henri IV, ou anecdotes les plus intéressantes [...]*, Paris, Prault, 1770 (ouvrage attribué à Louis-François Prault, fils du libraire et lui-même imprimeur).

31. *Esprit, maximes et principes de M. Jean-Jacques Rousseau de Genève*, Neuchâtel, et en Europe chez les Libraires associés, 1764 (souvent attribué à Prault). C'est cette année-là que La Tour offrit un portrait à Rousseau. Dans une édition plus tardive on trouvera un frontispice allégorique représentant la sagesse de Rousseau.

qui ne sauraient exister sans les fleurs qui les ont précédés³². Mais en 1753 on mettra le portrait de Fontenelle à la tête d'une nouvelle anthologie.

Les recueils sont souvent précédés d'avertissements, de préfaces ou d'avis de l'éditeur qui peuvent être très développés comme le « Discours sur le dessein de cet ouvrage » de Le Guay de Prémontval pour Fontenelle : il expose la méthode de l'*esprit* qu'il justifie dans son contexte. On lit aussi une « Préface » assez longue pour l'*Esprit de Montaigne*, ou pour *Les meilleurs écrivains français* ; en revanche on se contente d'une page d'« Avis de l'éditeur » pour Marivaux, de quatre d'« Avertissement » pour La Motte, d'une seule d'« Avertissement » pour Prévost, et on s'en passe pour d'Argens. Alletz explique dans sa préface pour les *Femmes célèbres* ce qu'est le « caractère propre des femmes » et pourquoi il a regroupé plusieurs auteurs afin de ménager la variété des genres, parce qu'il n'aurait pas eu assez de matière avec une seule auteure, mais surtout parce qu'il voulait se donner la possibilité de comparer les styles des mémorialistes, des conteuses, des romancières ou des épistolières ; dans ce recueil les extraits ou « morceaux » sont tous bien titrés et identifiables.

L'ouverture sur « La Vie ou Éloge historique », qui impose une approche historique de la littérature, tend à devenir systématique surtout quand l'anthologie concerne un seul auteur, ainsi pour Marivaux et pour La Motte. Cet usage paraît d'autant plus pertinent que l'anthologie déclare avoir des informations et des documents à produire : pour Marivaux il s'agit d'une lettre inédite et de l'Éloge de La Paresse publié d'abord dans le *Recueil de ces Messieurs*, pour La Motte ce sont des nouveautés apportées par Trublet, pour Prévost un petit écrit trouvé dans les papiers de l'auteur selon Dom Dupuis ; de ce point de vue les *esprits* entrent en concurrence avec le genre des *ana* illustré par Cousin d'Avallon. L'éditeur de *L'Esprit de Fontenelle* note néanmoins qu'il n'a pas rencontré son auteur qui est encore vivant, et qu'il s'est contenté de ses lectures. Ces biographies se donnent elles-mêmes pour des *abrévés* afin de ne pas alourdir l'anthologie : ainsi le lecteur découvre l'« Abrégé de la Vie de M. l'abbé Prévost ». Les éloges orientent vers une lecture morale ou philosophique des œuvres, tout en fondant la véracité des extraits sur les témoignages et sur les mises au point concernant l'auteur ; il arrive

32. Les fleurs et le bouquet sont des métaphores traditionnelles du genre anthologique.

aussi que la biographie serve de plan pour regrouper la matière de l'*esprit*, surtout quand les personnages ont eu un rôle historique.

Certains recueils joignent une bibliographie séparée, ce qui donne à l'anthologie une apparence à la fois érudite et pratique : ainsi pour La Motte, Hérissant insère une « Note sur quelques ouvrages de M. de La Motte », et il en va de même pour Prévost. Dans le cas d'une anthologie portant sur des sources diverses comme l'*Esprit des meilleurs auteurs français*, on simplifie la tâche du lecteur en dressant une « Liste des auteurs » dont on a choisi des extraits.

En ce qui concerne l'organisation des recueils, le genre laisse une assez grande latitude dans le nombre des chapitres ou dans les regroupements. On peut se contenter de marquer des alinéas avec des signes typographiques : une main à l'index tendu signale les différentes citations dans l'*esprit* de Guy Patin³³. *L'Esprit des Essais* respecte la répartition voulue par Montaigne tout en raccourcissant des chapitres ou en en supprimant. Artaud se distinguera en opérant un groupement thématique dans les *Pensées de Montaigne*. Pour présenter l'œuvre de Fontenelle, Le Guay de Prémontval s'en tient à sept chapitres qui vont des « Pensées sur l'homme » aux « Pensées galantes » en passant par le bonheur, la littérature, les différentes sciences, des « Pensées sur différents sujets », et des « Pensées diverses » susceptibles d'accueillir des sujets hétéroclites. Cet éditeur allègue ses occupations pour justifier qu'il ait réduit le nombre des titres ou les ait laissés assez vagues, et il ne reconnaît pas d'astreinte pour l'ordre des pensées dans le chapitre : le hasard serait dû au copiste. Pour Marivaux, l'*esprit* comporte quinze chapitres d'inégale longueur : près de 100 pages pour les portraits au début, mais 40 pour l'abrégé de *L'Indigent philosophe* ou 10 pages pour le chapitre qui représente une feuille du *Spéctateur français* sous-titré de manière anachronique « conte moral ». Dans cet ouvrage l'ordre des chapitres correspond donc à une répartition par « genre ». Mais dans certains cas les titres des chapitres sont plus ou moins ordonnés pour faire penser à un traité qui n'en est pas un.

Le classement des extraits n'est pas déterminé par l'ordre de publication. Plus importante est la volonté de faire place à des écrits moins connus des lecteurs (par exemple les cantates de La Motte). Pour

33. *Esprit de Guy Patin, tiré de ses conversations, de son cabinet, de ses lettres et de ses autres ouvrages*, Amsterdam, Henry Schelten, 1709. La disposition de *L'Esprit des esprits* imite celle des *Maximes* de La Rochefoucauld avec une numérotation des pensées.

d'Alembert ou pour le marquis d'Argens apparaît la forme la plus courante : un groupement alphabétique en articles philosophiques comme « Inconstance », « Liberté de conscience », « Raison », « Suicide », dont on a une table à la fin de l'ouvrage (dans ce cas on perçoit l'influence des dictionnaires comme le *Portatif* de Voltaire) ; on retrouve du reste ce classement thématique, qui indexe l'œuvre, pour *L'Esprit de M. de Voltaire* qui rapproche les genres divers et les époques différentes de l'inspiration du patriarche de Ferney. Cette technique semble donc en accord avec l'inspiration des Lumières ; mais les classements mettent très souvent en première ligne la religion, puis la morale, ce qui tend à dénaturer la pensée d'un Montesquieu ou d'un Voltaire. Le groupement des *Meilleurs écrivains français* est à la fois thématique et alphabétique ; il se permet de mêler dans un même article prose et vers, citations et ajouts de l'éditeur.

En ce qui concerne les modifications avouées, il s'agit d'abord de suppressions : l'*esprit* veut écarter les « digressions » de Montaigne : le chapitre « De la Tristesse » (I, 2) est réduit à trois paragraphes, alors qu'il occupe trois pages dans l'édition Villey. Selon l'éditeur « cette succincte réduction » n'aura pas moins d'agrément. Des chapitres sont ôtés, des titres modifiés ou éclairés avec un ajout pour « Des coches ». Sercy supprime aussi les sonnets de La Boétie, tout comme les citations latines qui risquent de déplaire à un public qui n'est pas celui des doctes. Les mots vieilliss sont éliminés : par exemple le « dormir » devient le « sommeil » ; comme l'écrit Artaud dans les *Pensées*, l'« entortillement » de Montaigne est ainsi corrigé. Ces corrections de style se retrouveront à un moindre degré dans *L'Esprit des poésies de M. de La Motte*. En fait les rédacteurs des *esprits* composent leurs anthologies selon un goût bien défini, qui exclut les écarts. L'auteur de *L'Esprit de Fontenelle* dit avoir censuré ce qui était trivial. Le prosaïsme doit être évité dans la réécriture de *L'Indigent philosophe* qui occupe un chapitre de l'*Esprit de Marivaux*³⁴ : les sept Feuilles du périodique deviennent un « abrégé » dans lequel on a supprimé les enchâssements³⁵. Lesbros de La Versane signale aussi qu'il lui a fallu supprimer ce qui serait trop obscur dans la langue de son auteur, sans doute pour écarter les reproches faits au « mari-vaudage » par Desfontaines et Voltaire.

34. *Esprit de Marivaux*, éd. cit., chapitre XII, p. 304-347.

35. *Ibid.*, note p. 304.

Mais au-delà des exigences tenant au goût, les *esprits* pratiquent une segmentation qui, plus qu'aux *Essais*, doit aux modèles des *Pensées* de Pascal et des *Maximes* de La Rochefoucaud. C'est pour imiter *Les Caractères* de La Bruyère que Lesbros de la Versane ouvre l'*esprit* de Marivaux par un chapitre où sont réunis des portraits venus des romans comme des périodiques. Marivaux avait pourtant refusé de passer pour le « Théophraste moderne » quand il avait critiqué le titre choisi par le *Mercur*e pour introduire ses *Lettres sur les habitants de Paris*³⁶.

Les *esprits* revendiquent un certain nombre de principes et de libertés. La forme anthologique autorise des coupures qui peuvent s'assimiler à une censure, comme dans une fable de La Motte intitulée « Le Bonnet³⁷ » : elle servait de clôture au V^e Livre, ici elle se trouve avancée et perd sa fonction ; en outre sept vers du discours de la femme infidèle et libertine sont coupés et remplacés par des points de suspension³⁸. *L'Esprit de Fontenelle* comporte des ajouts de mots dans des phrases modifiées, l'ensemble devenant des « pensées détachées des circonstances » « pour leur donner un certain tour de généralité qui leur était nécessaire³⁹ ». Il en va de même pour ce que Lesbros de La Versane et Dom Dupuis tirent des romans de Marivaux et de Prévost sans tenir compte de l'action ou de l'ordre d'entrée en scène des personnages. En revanche Samuel Formey choisit de rester plus fidèle à la construction de *La Nouvelle Héloïse* dont il cite les belles pages sans reconstituer toutefois les situations et les débats⁴⁰.

Les références ne sont nullement une obligation ; on ne les trouve que dans les *esprits* les plus informés, comme celui de Fontenelle. Elles sont souvent aléatoires dans *L'Esprit des journalistes de Hollande*, alors que le lecteur en aurait besoin. Ailleurs elles disparaissent complètement comme dans *L'Esprit des esprits* : la lecture prend alors un aspect ludique pour qui voudrait remonter aux sources. Certaines anthologies vont au-delà des références en donnant des notes, ce

36. *Journaux et Œuvres diverses*, éd. F. Deloffre et M. Gilot, Paris, Classiques Garnier Multimédia, 2001, p. 8. Cette présentation fut retirée en 1728 ; voir aussi le discours de réception à l'Académie en 1743 et la réponse de l'archevêque de Sens, p. 453.

37. *L'Esprit des poésies de M. de La Motte*, éd. cit., Fables, II, 13, p. 194-195.

38. La Motte, *Fables*, Paris, Grégoire Dupuis, 1719, V, 20, p. 398.

39. « Discours sur le dessein de cet ouvrage », p. ij.

40. Alletz, l'auteur de *L'Esprit des femmes célèbres*, a le mérite de citer les romans Mme de Lafayette en résumant l'action (même si l'anthologie de *La Princesse de Clèves* s'arrête à la mort du mari).

qui confirme leur objectif pédagogique : ainsi dans *L'Esprit des poésies de M. de La Motte* Hérissant donne des éclaircissements à propos de la mythologie, ou d'une source réelle dans « Le Portrait » ; il signale aussi que la fable « Le Caméléon » a été imitée par le père Desbillons⁴¹.

Il s'agit donc d'un dispositif qui sélectionne en imposant un ordre nouveau, en fait inspiré de modèles divers qui vont du dictionnaire aux maximes, pour suivre un goût qu'on dit être celui du temps.

Les finalités du genre

Dans leur diversité les *esprits* d'auteurs se fixent des objectifs qui les caractérisent. Si certains semblent n'avoir d'autre but que commercial, la plupart cherchent d'abord l'agrément et la facilité de la lecture, ce qui peut aller jusqu'au divertissant, même dans le choix des anecdotes historiques. Pour Marivaux la « collection » donne « tout ce qu'il a publié de mieux » afin de montrer sa « philosophie aussi aimable et aussi attrayante⁴² », de montrer sa plume élégante, la finesse de son esprit, le goût de son siècle. La variété est un critère important dans ces compositions anthologiques. Pour Pelée de Chenouveau, auteur de *L'Esprit des meilleurs écrivains français*, il convient de « rendre l'ouvrage agréable par sa variété, et d'éviter l'ennui par sa brièveté⁴³ » : d'où la possibilité d'« entremêler » les vers et la prose, l'utile et l'agréable, ce qu'on retrouve pour Fontenelle comme pour Voltaire.

L'esprit s'adresse en tout premier lieu aux « honnêtes gens » et aux femmes, puis à la jeunesse. La preuve en est le titre retenu pour *L'Esprit de l'Encyclopédie ou choix des articles les plus agréables, les plus curieux et les plus piquants de ce Dictionnaire. On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de lecteurs, et surtout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante*⁴⁴. On souligne la commodité à emporter sa bibliothèque à la campagne pour un prix raisonnable⁴⁵ ; cet

41. *L'Esprit des poésies de M. de La Motte*, éd. cit., p. 153, p. 170, p. 149.

42. *Esprit de Marivaux*, « Avis de l'éditeur », éd. cit., p. 1.

43. *Esprit des meilleurs écrivains français*, éd. cit., Préface, p. ij.

44. *L'Esprit de l'Encyclopédie* [...] (anonyme, par Rémi Ollivier et Bourlet de Vauxcelles), Paris, Fauvel et Sagnier, 1798, (12 volumes).

45. *Ibid.*, Préface, p. vj.

objectif conditionne le choix des sujets, qui ne doivent pas être trop techniques. Selon Alletz, les hommes aimeront aussi découvrir l'*Esprit des femmes célèbres* pour mieux comprendre les femmes dans le monde. Mlle de Saint-Vast s'adresse directement au public féminin dans *L'Esprit de Sully* : « Je suis femme, je dédie cet extrait à une femme ; j'ai voulu intéresser mon sexe⁴⁶ », d'où les conversations et les lettres qui font appel au sentiment.

Les honnêtes gens vont lire vite ce qui demanderait des recherches. En effet les œuvres de Desfontaines sont dispersées dans un grand nombre de volumes qui seraient « des meubles inutiles dans la plupart des bibliothèques de nos jours⁴⁷ ». Les romans de Prévost sont longs, comme ceux de Marivaux dont beaucoup de textes moraux ont paru en « feuilles volantes ». Dans les *Pensées de Montaigne* on compte sur le plaisir de trouver un sujet « tout choisi, tout prêt ». L'auteur de *L'Esprit de Fontenelle* développe la métaphore de la pierre précieuse et de sa monture : selon lui le lustre peut venir aussi de la monture et il n'a pas de scrupule à revendiquer le nom de « compilateur ». *L'Esprit des meilleurs écrivains français* se donne pour le fruit de trente années de travail destiné à un public bien défini : « C'est la bibliothèque des gens d'esprit, et le précis de leurs plus belles pensées et de leurs plus vives expressions⁴⁸ ».

D'autre part ces anthologies tendent à conférer aux auteurs-sources la qualité de moralistes, ce qui n'était pas toujours vrai, en raison des genres qu'ils pratiquaient ou de leur approche transgressive : Montaigne, dont l'*esprit* va retenir des « pensées » courtes et diversifiées, devient ainsi un « penseur moraliste » pour Artaud, tout comme Marivaux pour Lesbros de La Versane. Dans l'« Éloge historique de Marivaux » l'auteur de *La Vie de Marianne* est présenté comme un admirateur du grand livre de morale que sont les *Pensées*, quand il rencontre un ami occupé à cette lecture : « Permetts-moi d'admirer l'homme qui sait se promener ainsi et oublier les fous que voilà⁴⁹ ». Il faut également faire de Prévost un auteur moral, l'*esprit* voulant être « le précis de la morale renfermée dans tous les écrits de

46. *L'Esprit de Sully*, éd. cit., p. vj.

47. *L'Esprit de l'abbé Desfontaines ou Réflexions sur différents genres de sciences et de littérature. Avec des jugements sur quelques auteurs et sur quelques ouvrages tant anciens que modernes*, Londres, Paris, Duchesne, 1757 ; préface. L'auteur en est Joseph de La Porte.

48. *Esprit des meilleurs écrivains français*, éd. cit., Préface, p. iij.

49. *Esprit de Marivaux*, éd. cit., p. 39.

cet excellent auteur⁵⁰ » (le compilateur se souvient clairement de la préface de *Manon Lescaut*) : pour ceux qui ne lisent pas de romans on découvrira la marche des passions. *L'Esprit de Fontenelle* est aussi donné comme l'œuvre d'un moraliste : « Ce livre est presque double des *Maximes* de La Rochefoucauld, il est à peu de choses près égal aux *Pensées* de Pascal et aux *Caractères* de La Bruyère⁵¹ ». Il en va de même pour les philosophes du siècle : dans *L'Esprit de M. de Voltaire*, tout est fait pour donner une interprétation acceptable de l'œuvre du grand homme, quitte à trahir sa pensée⁵² ; les ambiguïtés de *La Nouvelle Héloïse* sont évacuées par Formey qui choisit de donner les correctifs nécessaires à certaines pensées et qui refuse de « rien laisser qui pût mener à des conséquences dangereuses⁵³ ». Il est encore plus naturel que Mlle de Saint-Vast offre au Dauphin un *Esprit des poètes et des orateurs célèbres du siècle de Louis XIV* qui soit un « ouvrage de morale » où la vertu est célébrée ; la composition du recueil, qui tourne autour de deux parties consacrées à la religion et aux vertus morales, confirme ce projet.

Cependant ces anthologies ne sont pas complètement détachées des débats de leur époque et, à ce titre, elles offrent un bon aperçu des sujets qui agitaient l'opinion. Les grands auteurs ont été victimes des censeurs, les *esprits* se chargent donc de répondre aux critiques. C'est parce que Montaigne passe aux yeux de certains pour un « auteur équivoque⁵⁴ », parce que Fontenelle a été trouvé trop galant et caricaturé, parce que Marivaux semble trop obscur et trop moderne, parce que Prévost n'est pas assez correct dans ses longs romans et dans sa vie tourmentée, que les *esprits* se chargent de corriger leur image.

Les censeurs de Montaigne lui ont reproché ses ennuyeuses digressions non conformes au goût classique : l'*esprit* les supprime tout comme *L'Esprit de La Mothe Le Vayer* dénonce chez l'auteur-source « son éloquence verbeuse, ses redites et ses inutilités⁵⁵ ». Le Guay de Prémontval rappelle qu'on a voulu faire passer Fontenelle pour le « Sénèque du siècle de Louis XIV⁵⁶ » et qu'on lui a reproché de

50. *Pensées de M. l'abbé Prévôt*, éd. cit., Avertissement, p. iv.

51. *L'Esprit de Fontenelle*, éd. cit., Discours [...], p. xxxvij.

52. Voir à ce sujet Sylvain Menant, art. cit., p. 1049-1050.

53. *Esprit de Julie*, éd. cit., Avertissement, p. iv.

54. *Pensées de Montaigne*, « il a des censeurs » et voir l'Avertissement de Sercy.

55. *Esprit de La Mothe Le Vayer*, éd. cit., Avertissement, p. iv.

56. *L'Esprit de Fontenelle*, éd. cit., « Discours [...] », p. iij.

donner dans « le phœbus et le clinquant⁵⁷ » par son affectation, ses pointes et ses épigrammes ; il se réfère même à l'abbé Pluche qui s'est moqué de Fontenelle dans un passage sur la renoncule. L'éditeur de *l'esprit* s'oppose donc constamment dans sa préface à Rollin⁵⁸ pour défendre l'originalité des pointes de Fontenelle qui font le charme de ses écrits, d'où le frontispice qui soutient l'utilité des fleurs avant les fruits : elles enferment les « germes » des plus utiles productions. Pour faire goûter ce charme, *l'esprit* propose un mode de lecture marqué par le cartésianisme : il faut « examiner chaque pensée à part⁵⁹ » en se fondant sur son propre goût. L'éditeur vise aussi à combattre l'idée selon laquelle le goût dégénère avec le bel esprit. Il faut apprécier chez le moderne Fontenelle la façon d'étudier la nature plutôt que le grec et le latin⁶⁰. *L'Esprit de Desfontaines* ne peut éviter de parler des querelles : la Préface de Claude-Marie Giraud insiste donc sur les discussions polémiques auxquelles l'abbé sulfureux fut mêlé, ainsi que sur la nature précipitée, voire passionnée, de sa critique dont les principes sont cependant défendus.

De même La Motte a beaucoup été critiqué par Voltaire et par des adversaires dans la querelle d'Homère, y compris pour la mauvaise qualité de ses vers. *L'esprit* choisit de tenir compte de certaines de ces critiques pour éviter les « faiblesses » des odes, et pour rendre le poète plus vif. Lesbros de La Versane examine pour sa part les reproches que fit le marquis d'Argens au marivaudage⁶¹. Il convient aussi de tenir compte des censures quand on publie l'anthologie de *l'Encyclopédie* : en conséquence les articles censurés qui ont entraîné l'interdiction ne seront pas insérés, ils ne semblent du reste pas les plus « piquants » aux yeux du compilateur. En fait les *esprits* reflètent clairement les débats sur le goût, et en creux, par leurs choix ou leur recomposition, ce qui a choqué dans la pensée des auteurs pourtant canonisés.

Dans la mesure où l'anthologie se fixe comme objectif d'enseigner le bon goût aux jeunes gens, elle se donne aussi comme un répertoire destiné à soutenir la mémoire. Cet objectif pédagogique est

57. *Ibid.*, p. vj.

58. Voir *Mémoires*, éd. cit., p. 202. L'auteur commente la manière dont Desfontaines s'est senti aussi attaqué dans cette préface.

59. *Ibid.*, p. xxxvij.

60. *Ibid.*, p. xlviii.

61. *Esprit de Marivaux*, « Éloge [...] », éd. cit., p. 11-13.

clairement déclaré dans *L'Esprit des poésies de M. de La Motte* et dans celui que Formey compose à partir de *La Nouvelle Héloïse*. L'esprit, qui fut d'abord appliqué à des auteurs ou à des sujets sulfureux, rejoint alors les ouvrages à fonction didactique : Alletz, ancien oratorien puis avocat, a travaillé à revoir la *Mythologie par demandes et par réponses* conçue par le jésuite Rigord, Le Guay de Prémontval enseigne les mathématiques, Formey eut aussi à exercer la tâche de précepteur ; même si on ne le déclarait pas en premier lieu, les *esprits* d'auteurs devaient être des magasins de citations utiles dans les collèges qui utilisaient les abrégés.

*

Que sont enfin les *esprits* pour les Belles-Lettres ? Des produits commerciaux commandés par les libraires, des manuels, des exercices de ravaudeurs ou de rhapsodistes ? Ils furent souvent critiqués par les encyclopédistes, et Grimm partageait le point de vue de d'Alembert. Le genre, dans lequel les éditeurs furent souvent impliqués comme le prouvent les noms de Sercy, de Prault et d'Hérissant, ne permettait pas de connaître précisément ce que pensaient les compilateurs anonymes, néanmoins il apparaît que plusieurs d'entre eux ont partagé pour une bonne part les idées des Lumières.

Leurs anthologies reflètent bien l'ambiguïté du siècle : elles prétendent faire lire des auteurs importants, souvent novateurs comme Montaigne, La Mothe Le Vayer, Spinoza ou Voltaire, elles s'intéressent aux monarques philosophes⁶² ou à l'*Encyclopédie*. On peut penser qu'un échange s'est établi alors entre les abrégés et les œuvres désignées dans les tables ou les références, et que les *esprits* ont ainsi contribué à la diffusion de textes importants ; le siècle aimait les ouvrages portatifs et les dictionnaires : les *esprits* voulurent répondre à ces goûts et rejoignirent, à leur manière, certains objectifs de l'*Encyclopédie*. C'est bien alors un genre qui s'est constitué de manière parfois créative et qui a, de manière expérimentale, défini ses règles et ses usages.

Mais en fixant un corpus de citations propres à divertir et à exercer la mémoire pour un public de mondains, de femmes et d'élèves des collèges, les anthologies ont été conduites à lisser, voire à censurer les

62. La Porte, *L'Esprit des monarques philosophes : Marc-Aurèle, Julien, Stanislas, Frédéric*, Amsterdam, Paris, 1764.

textes-sources qu'elles présentaient ; en voulant sculpter le buste de ceux qu'elles tenaient alors pour des « classiques », elles ont tendu à écarter tout ce qui pouvait choquer le goût ou la morale. Elles ont fait entrer les auteurs dans des catégories qui se figeaient, au point de les trahir en choisissant toujours comme Dom Dupuis « les pensées les plus capables de régler les mœurs⁶³ ». À trop vouloir concilier le plaisir et l'instruction, la culture mondaine et la culture savante, les *esprits* ont schématisé leurs objets : pour développer un esprit critique, il restait aux lecteurs à revenir vers les ouvrages conservés dans les bibliothèques encombrantes.

63. *Pensées de M. l'abbé Prévôt, précédées de l'abrégé de sa vie*, Amsterdam, Arské et Merckus, Paris, Desaint, Saillant De Lormel, 1764, Avertissement, p. iv.